

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	12
- votants	14
- absents	3

**Date de convocation :**

18/02/2021

**Date d'affichage :**

18/02/2021

VOTE

- POUR	14
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le

ID : 005-210501458-20210225-014\_2021-DE

Berger  
Levrault

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de ST JEAN ST NICOLAS

**Séance du 25 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 25 février à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

**Présents :** Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Déborah BELIN – Eloïse RIBAIL

**Absents et représentés:** Claude GUET (a donné pouvoir à Monique JANIK) – Jérémy VINCENT (a donné pouvoir à Eloïse RIBAIL)

**Absente :** Anne-Marie MARLETTA

Isabelle DE COLOMBEL est nommée secrétaire de séance

### DELIBERATION N°014/2021 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FESTIVAL « L'ÉCHO DES MOTS »

**M. le Maire expose :**

Le Festival de L'écho des mots rencontre un vif succès depuis 15 ans. Ce projet, porté par la commune, est devenu un évènement majeur pour cette dernière mais également pour le territoire du Champsaur Valgaudemar et le Département des Hautes-Alpes. Il fédère de nombreux partenaires et soutiens autour de son développement.

Il fêtera en 2021 son 16<sup>ème</sup> anniversaire, après avoir pu s'adapter et être organisé en 2020 grâce au soutien de tous, dans un contexte particulier (Covid19).

La dépense prévisionnelle 2021 se monte à 155 450 €.

Le Département des Hautes Alpes, peut être sollicité pour subventionner cette 16<sup>ème</sup> édition du festival.

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal délibère et décide :**

↳ **de solliciter** le Département des Hautes Alpes à hauteur de 9 500 € pour le financement de l'édition 2021 du festival de L'écho des mots.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme  
**LE MAIRE,**  
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

05 MARS 2021

